

RCO05		Nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien		
Objectif Spécifique	OS1.3	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs		
Type d'action	IF2	Encourager l'autocréation et le développement de TPE		
		Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)	Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029
		9.843.348,54	6	31
Type d'indicateur	Réalisation			
Unité de mesure	Entreprises			
Est un sous-indicateur	n/a			
Interdépendance avec un autre indicateur	n/a			
Définition	NB: les spécificités applicables et définitions des mots sont décrits dans "méthodes de calcul", "points d'attention" et "justification des résultats"			
Le nombre de nouvelles entreprises soutenues. Une entreprise est considérée comme nouvelle si elle n'existait pas trois ans avant la demande de soutien de l'entreprise. Une entreprise ne sera pas considérée comme nouvelle si seule sa forme juridique change. L'indicateur couvre également les spin-offs. Pour la définition d'une entreprise, voir RCO01. Attention: Aux fins de cet indicateur, les entreprises sont des organisations à but lucratif qui produisent des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché. Le soutien à des entreprises organisées sous la forme d'asbl, ne peut être intégré aux valeurs de cet indicateur. Les entreprises reprises dans l'indicateur RCO05 et soutenues au moyen d'instruments financiers doivent par ailleurs être reprises dans l'indicateur RCO03 (et RCO01).				
Méthode de calcul	Objectif 2024: estimation du nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien (sous la forme d'un prêt) au 31/12/2024			
	Objectif 2029: estimation du nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien (sous la forme d'un prêt) au 31/12/2029			
	Calcul des réalisations: calcul du nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien (sous la forme d'un prêt)			
Points d'attention	- Temporalité de mesure des résultats: voir RCO03 - Une entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois au niveau du projet, même si elle reçoit plusieurs fois du soutien - Une entreprise soutenue dans le cadre du lot 2 doit être considérée comme une micro-entreprise, une petite entreprise ou une moyenne entreprise.			

Justification des résultats	- Un tableau, reprenant par entreprise les données suivantes par entreprise soutenue (= bénéficiaire finale) par un prêt accordé par l'intermédiaire financier: > le nom de l'entreprise > le numéro de l'entreprise > la forme légale de l'entreprise > le date de début de l'entreprise > la classification de l'entreprise (micro, petite, moyenne, grande) au début du soutien > description succincte du soutien > la date de la demande de soutien - Un document officiel, signé par les toutes les parties impliquées, justifiant le soutien - Un document démontrant la demande de soutien (par exemple: une formulaire d'inscription, etc.) <u>Classification des entreprises :</u> - Micro entreprise (<= 10 employés et chiffre d'affaires annuel ≤ 2 millions d'euros ou bilan ≤ 2 millions d'euros) ; - Petite entreprise (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel > 2 millions d'euros - ≤ 10 millions EUR ou bilan > 2 millions EUR - ≤ 10 millions EUR) ; - Moyenne entreprise (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel > 10 millions d'euros - ≤ 50 millions d'euros ou bilan > 10 millions d'euros - ≤ 43 millions d'euros) Les grandes entreprises (>250 employés et chiffre d'affaires > 50 million d'euros ou bilan > 43 millions d'euros) sont exclues du présent instrument financier. Si l'un des 2 seuils (nombre d'employés ou chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises sont classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3) La taille de l'entreprise soutenue est mesurée au moment de la demande de soutien. Cette liste de documents justificatifs est indicative. Si pour l'une ou l'autre entreprise soutenue par l'instrument financier, vous n'êtes pas en mesure de fournir les éléments repris ci-dessus, nous vous invitons à soumettre (pour validation) une proposition alternative intégrant les différents aspects de la définition de l'indicateur, dès que vous aurez posé le constat d'impossibilité de transmettre dans les formes prescrites.
Source de collecte de données	Porteur de projet/Bénéficiaires finaux
Fréquence de collecte de données	Semestriellement, à partir du premier soutien